

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Plan d'entreprise pour la période 2009-2010

1er mars 2009

Table des matières

Introduction	03
La Politique canadienne du sport	03
Énoncé de mission	03
Rapport sur les activités pour 2008-2009	04
Principaux objectifs et initiatives	04
Contexte et gouvernance	05
Cadre législatif du CRDSC	05
Structure organisationnelle	05
Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2008-2012	08
Objectifs à long terme 2008-2012	08
Objectifs et initiatives planifiés pour 2009-2010	09
Budget 2009-2010	11

Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Introduction

LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

La Politique canadienne du sport identifie quatre objectifs principaux : accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport.

Les objectifs de participation et d'excellence visent l'accroissement de la capacité des individus, des collectivités et des institutions, de même que des ressources financières et matérielles du système sportif canadien.

L'objectif relatif aux ressources accrues vise à s'assurer que les composantes essentielles d'un système éthique de développement du sport centré sur les athlètes/participants sont en place, et continuellement modernisées et renforcées, selon les besoins.

La Politique canadienne du sport concentre les efforts des gouvernements sur l'identification et le renforcement des chaînons les plus faibles du système sportif canadien aux plans national, provincial, territorial et communautaire, afin d'en maximiser l'efficacité.

La Loi favorisant l'activité physique et le sport L.C. 2003 C-2 (la « Loi ») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « CRDSC »). Le CRDSC a ouvert ses portes le 1er avril 2004.

ÉNONCÉ DE MISSION

En accord avec les objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport et en conformité avec les dispositions de la Loi, la mission du CRDSC est d'offrir à la communauté sportive un service national consacré à la prévention et au règlement des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une aide pour favoriser le règlement extrajudiciaire des différends.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS POUR 2008-2009

Au cours de l'exercice 2008-2009, le CRDSC a entrepris son nouveau plan stratégique à long terme.

Du 1^{er} avril 2008 au moment de l'impression, le CRDSC a géré un total de 44 différends concernant notamment des affaires ayant trait à la sélection d'équipe, à l'octroi de brevets aux athlètes, à des mesures disciplinaires et aux règlements antidopage. Trois nouveaux médiateurs ont été ajoutés à la liste afin de répondre à une demande croissante de service bilingue de règlement de différends. Le CRDSC a aussi présenté plusieurs ateliers et publié des articles dans les bulletins d'organismes sportifs canadiens afin d'éduquer la communauté sportive à la prévention des différends.

Dans ses efforts continus pour offrir de meilleurs services de règlement des différends à la communauté sportive canadienne, le CRDSC a mené, durant l'été 2008, une consultation publique afin de réviser son Code canadien de règlement des différends sportifs. Les dernières révisions incluent les dispositions amendées requises en vertu du nouveau Programme canadien antidopage qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

Une conférence a eu lieu en octobre 2008 pour tous les arbitres et médiateurs. Les arbitres et médiateurs du CRDSC y ont été formés sur les nouvelles règles antidopage et y ont discuté de la façon dont le CRDSC pourrait mieux gérer les différends sportifs.

Le CRDSC a aussi mené une série de sessions de formation visant à initier les arbitres et médiateurs à l'usage de nouveaux outils technologiques dans le règlement de différends.

Au cours de la période, le CRDSC s'est conformé à toutes ses obligations d'ordre législatif et contractuel, à l'exception de l'exigence de représentation appropriée des entraîneurs sur son conseil d'administration. Le 30 novembre 2008, le mandat de 4 membres du conseil d'administration a pris fin, dont celui du seul représentant des entraîneurs. En août 2008, à la demande de Sport Canada, le CRDSC a administré le processus de mise en candidatures en vue de la nomination par le ministre de leurs remplaçants. En attendant ces nominations, le CRDSC n'est pas en conformité avec les directives établies en consultation avec la communauté sportive pour la composition de son conseil en vertu de la section 14(2) de la Loi. Le CRDSC a modifié la structure de ses comités afin de s'adapter au nombre réduit de membres du conseil.

Le CRDSC a aussi modifié sa politique sur les langues officielles et son processus de traitement des plaintes.

Un nouveau membre du personnel a été engagé en février 2009 afin d'assister le directeur exécutif dans la poursuite des objectifs stratégiques du CRDSC.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET INITIATIVES

Les priorités du CRDSC pour l'exercice financier 2009-2010 sont les suivantes : (i) continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation lors de différends liés au sport; (ii) accroître son interaction avec la communauté sportive canadienne par le biais de partenariats à long terme et axés sur des projets; (iii) faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques visant à créer une culture d'équité; (iv) prendre en considération le renouvellement de sa liste d'arbitres et de médiateurs; (v) introduire l'usage des nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité des services de règlement de différends; et (vi) étendre les services de règlement des différends aux organismes de sport provinciaux, aux collèges et aux universités.

Contexte et gouvernance

CADRE LÉGISLATIF DU CRDSC

La Loi constitue le CRDSC, auquel elle confère un statut d'organisme à but non lucratif. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du CRDSC un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise que le CRDSC n'est pas mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, ni un établissement public ni une société d'État.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Loi précise que le CRDSC doit être composé d'un Secrétariat de règlement des différends (« Secrétariat ») et d'un Centre de ressources, mais elle laisse au CRDSC le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive dans le but d'accroître davantage les ressources dans la communauté sportive canadienne.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du CRDSC sont assurées par un conseil d'administration composé du directeur exécutif du CRDSC, qui est administrateur d'office, et de 12 autres administrateurs. En décembre 2003, le ministre a nommé les administrateurs après consultation auprès de la communauté sportive. Les lignes directrices prévues à la Loi exigent que le conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui : a) sont voués à la promotion du développement du sport; b) possèdent une compétence et une expérience propres à aider le CRDSC à réaliser ses objectifs ; c) sont représentatifs de la communauté sportive; et d) sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. Le second mandat de 4 administrateurs ayant pris fin le 30 novembre 2008, le CRDSC fonctionne présentement avec un conseil d'administration de 8 membres et est en attente de nominations de nouveaux administrateurs par le ministre.

Le directeur exécutif est le chef de la direction du CRDSC. Le chef de la direction, qui exerce ses fonctions à temps plein, est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du CRDSC, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le CRDSC, et de la supervision de leur bonne mise en oeuvre à travers le Canada. Le chef de la direction et le personnel coordonnent les activités et les projets dans le but de réaliser les objectifs du CRDSC et de fournir les services prescrits aux parties intéressées du CRDSC.

Le Secrétariat de règlement des différends et le Centre de ressources sont gérés à l'interne, par le personnel du CRDSC.

Le conseil d'administration examine et révisé au besoin la gestion du Secrétariat et du Centre de ressources, au cours de l'exercice financier, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté sportive.

Les membres du conseil d'administration pour l'année fiscale 2008-2009 sont :

- Anne Benedetti
- Alexandre Charbonneau
- Susanne Dandenault (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
- Bruce Kidd (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
- Clayton Miller
- Aimable Ndejuru
- Dianne Norman
- Gordon E. Peterson
- Tamar Pichette (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
- Carla Qualtrough
- Allan J. Stitt (président du conseil d'administration)
- Steven Sugar (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
- Marie-Claude Asselin (*membre d'office*)

Les membres du personnel du CRDSC sont :

- Marie-Claude Asselin, directrice exécutive et chef de la direction
- Nathalie C. Labelle, adjointe exécutive
- Fredy M. Iuni, coordonnateur d'éducation et de communication
- Anne Émilie Brisson, adjointe administrative (depuis le 2 février 2009)
- Danielle Comeau, aide-comptable (consultante)

Les comptables agréés de la firme BDO Dunwoody ont été nommés par le conseil d'administration comme vérificateurs indépendants.

Les arbitres et médiateurs par province jusqu'au 31 décembre 2009 sont :

Nouvelle-Écosse

Peter J. Mackeigan (Médiateur et Arbitre)
L'Honorable Stewart McInnes (Médiateur et Arbitre)

Québec

Dominique F. Bourcheix (Médiateur)
Patrice M. Brunet (Arbitre)
Jean-Guy Clément (Arbitre)
Stephen L. Drymer (Médiateur et Arbitre)
Julie Duranceau (Médiateur)
L. Yves Fortier (Arbitre)
L'Honorable Paule Gauthier (Médiateur et Arbitre)
L'Honorable Benjamin J. Greenberg (Arbitre)
L'Honorable Marc Lalonde (Arbitre)
Richard W. Pound (Arbitre)
Bernard A. Roy (Arbitre)

Manitoba

James W. Hedley (Arbitre)

Alberta

Roger Gunn (Médiateur)
Ian R. MacDonald (Médiateur)
Anton M.S. Melnyk (Médiateur et Arbitre)
Deborah Sword (Médiateur et Arbitre)
John Harrison Welbourn (Arbitre)

Yukon

Joie Quarton (Médiateur et Arbitre)

Ontario

Greg Ambrozic (Médiateur)
Larry Banack (Médiateur et Arbitre)
David Bennett (Médiateur)
L'Honorable John Watson Brooke (Arbitre)
Kevin M. Burkett (Médiateur et Arbitre)
Kileen Dagg Centurione (Médiateur)
Jane H. Devlin (Médiateur et Arbitre)
James E. Doyle (Arbitre)
Ross C. Dumoulin (Arbitre)
Steven C. Gaon (Médiateur)
Lyon Gilbert (Médiateur)
Paul-Denis Godin (Médiateur)
Kathleen J. Kelly (Médiateur et Arbitre)
Bunny McFarlane (Médiateur)
Richard H. McLaren (Arbitre)
Graeme Mew (Médiateur et Arbitre)
Henri Pallard (Arbitre)
Michel G. Picher (Médiateur et Arbitre)
Ed Ratushny (Arbitre)
George W. Taylor (Médiateur)

Colombie-Britannique

Barbara Cornish (Médiateur et Arbitre)
Carol Roberts (Arbitre)
John P. Sanderson (Médiateur et Arbitre)
Tricia C. M. Smith (Arbitre)

Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2008-2012

OBJECTIFS À LONG TERME 2008-2012

Les stratégies du CRDSC à long terme (quatre ans) sont fondées sur les objectifs de la Politique canadienne du sport, à savoir accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport, ainsi que sur la mission du CRDSC qui consiste à fournir un service national de règlement extrajudiciaire des différends sportifs.

a) **Excellence et expertise**

Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en renforçant une culture axée sur l'équité à travers des initiatives d'éducation et de prévention des différends et en fournissant des services exceptionnels de facilitation de règlement, de médiation et d'arbitrage afin de régler les différends sportifs.

b) **Participation**

Accroître l'accessibilité et l'inclusion du système sportif canadien en augmentant la capacité des dirigeants et des décideurs à prendre des décisions justes et impartiales et en fournissant des services de RED et les ressources du CRDSC partout au Canada dans les deux langues officielles.

c) **Ressources**

Renforcer la capacité des dirigeants et participants du système sportif canadien pour l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques judicieuses qui réduiront les risques de différends et pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la gestion plus efficace des différends internes. Développer au sein du CRDSC la structure de services et de ressources nécessaire pour offrir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends optimal.

d) **Interaction accrue**

Créer et favoriser des relations harmonieuses avec les membres de la communauté sportive. Renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux afin de partager l'expertise et de maximiser l'impact de nos ressources respectives.

e) **Gestion saine et efficace**

Exploiter et administrer une organisation équilibrée, efficace, transparente et responsable qui fait preuve de leadership par son respect des valeurs humaines et des principes de gouvernance et de gestion.

OBJECTIFS ET INITIATIVES PLANIFIÉS POUR 2009-2010

Activités prévues pour 2009-2010

Les activités prévues pour 2009-2010 permettront de s'assurer que les deux principales composantes du CRDSC, le Centre de ressources pour la prévention des différends et le Secrétariat de règlement des différends, seront maintenues et améliorées.

L'objectif du Centre de ressources pour la prévention des différends est de fournir des informations et des outils pour aider les membres de la communauté sportive à prévenir les différends et renforcer la capacité des ONS à gérer les différends lorsqu'ils ne peuvent être évités. Le CRDSC améliorera sa base de données de décisions arbitrales afin que les membres des communautés sportive et légale puissent accéder facilement aux décisions. Le CRDSC continuera d'offrir des ressources visant à faire connaître à la communauté sportive les meilleures pratiques en matière d'élaboration de politiques et de prise de décision. Par le biais de son Centre de ressources pour la prévention des différends, le CRDSC continuera également d'offrir des activités personnalisées de sensibilisation et d'intervention et des ateliers sur la prévention des différends qui s'adresseront aux membres de la communauté sportive.

Lorsque surviendront des différends, le Secrétariat de règlement des différends continuera à offrir des services de grande qualité en matière de facilitation de règlement, de médiation, de méd-arb et d'arbitrage et travaillera à intégrer l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la prestation de ces services auprès de la communauté sportive. Le CRDSC s'attend à une légère augmentation du nombre de dossier à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver qui se tiendront au Canada en 2010. Le Secrétariat de règlement des différends pourrait également être appelé à fournir des services de règlement des différends à des organismes non subventionnés, dans le cadre du projet du CRDSC de mettre en place un programme de services rémunérés.

Clientèle

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les ONS et OMS soient dotés d'un mécanisme interne de règlement des différends. Lorsque des différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales ne sont pas réglés à l'interne, ceux-ci seront administrés par le CRDSC.

Les services rendus par le CRDSC peuvent également être offerts dans d'autres domaines d'un commun accord. Tous les ONS et quiconque affilié à un ONS, notamment ses membres, peuvent convenir de soumettre un différend au CRDSC et bénéficier de ses services, à condition de remplir certains critères adoptés par le CRDSC.

Lorsque d'autres organismes de sports et leurs membres demandent à recourir aux services du CRDSC, le conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au CRDSC.

Objectifs 2009-2010

- **Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien.**

Initiatives :

- Continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation pour prévenir et régler les différends liés au sport
- Mener un projet-pilote visant à offrir une version adaptée du processus de facilitation de règlement dans les différends reliés au dopage
- Évaluer la liste des arbitres et médiateurs et déterminer la nécessité d'un renouvellement
- Perfectionner les connaissances des médiateurs et arbitres
- Améliorer la base de connaissances du CRDSC en offrant de la formation au personnel
- Élaborer un plan pour la création d'un programme de services rémunérés à l'intention des organismes provinciaux de sport et envisager une offre de services aux départements de sport des collèges et universités

- **Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.**

Initiatives :

- Accroître les interactions avec la communauté sportive canadienne par la formation et la consolidation de partenariats à long terme et axés sur des projets
- Faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques qui visent à créer une culture d'équité
- Élaborer des programmes éducatifs et de prévention des différends innovateurs et adaptés à tous les membres de la communauté sportive canadienne

- **Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence.**

Initiatives :

- Élaborer et mettre en oeuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes et responsables
- Gérer tous les différends reliés au sport d'une manière juste et efficace
- S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et toute entente dont le CRDSC est une partie

Budget 2009-2010

Le budget total proposé pour cette période est de 856 000 \$ répartis comme suit :

ADMINISTRATION	136 000
LANGUES OFFICIELLES	45 000
OPÉRATIONS	310 000
RESSOURCES HUMAINES	368 500
DÉPENSES TOTALES	859 500
REVENUS	3 500
FINANCEMENT DE SPORT CANADA	856 000

BLOCS DE CONTRIBUTION

Administration :	(16 %)	136 000
Langues officielles :	(5 %)	45 000
Opérations :	(36 %)	310 000
Ressources humaines :	(43 %)	368 500